

////// DROIT DU TRAVAIL II - LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE CONTRAT COLLECTIF

Cette formation a pour but de familiariser les participants avec un certain nombre de règles légales en matière de droit du travail. Elle est complémentaire à la formation « Le droit du travail I - Le contrat de travail ».

OBJECTIFS VISÉS

- Connaître le cadre légal en matière de durée du travail.
- Maîtriser les principes régissant les jours fériés légaux.
- Savoir gérer les congés : congé annuel, congé de maternité, congé d'accueil, congé parental, congé extraordinaire, congé pour raisons familiales.
- Avoir une vue d'ensemble des règles en matière de santé au travail.
- Se familiariser avec les droits et obligations de la délégation du personnel.

CONTENUS

Durée du travail

- La durée du travail - règles générales
- Le repos hebdomadaire
- Les jours fériés légaux

Congés

- Le congé annuel payé
- Les congés spéciaux

Santé au travail

- Organisation de la santé au travail
- Obligations de l'employeur/des salariés/de la délégation du personnel
- Personnes spécialement protégées
- Harcèlement moral et sexuel

Délégation du personnel

- Droits et obligations

La convention collective SAS

- Principales caractéristiques de la convention collective du secteur social et du secteur d'aide et de soins (SAS)
- Particularités : champ d'application, professions visées, carrières
- Principes d'organisation du temps de travail

MÉTHODES

Cas pratiques et jeux de rôles.

COMPÉTENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Disposer d'une vue d'ensemble du cadre légal en matière de durée du travail.
- Savoir gérer les congés.
- Connaître le statut des personnes spécialement protégées.
- Obtenir une vue d'ensemble des règles en matière de santé au travail.
- Connaître les droits et obligations des délégués du personnel.



Réf. 8218

» PUBLIC CIBLE

Personnel administratif travaillant dans les services sociaux.

» FORMATEURS

Juriste de la Chambre de Salariés Luxembourg, CSL

Michel COLIN

Secrétaire général de l'EGCA

» DATES

08.11.2018-09.11.2018
09:00-17:00

14 heures de formation
Formation certifiée

» FRAIS

280 €
(repas inclus dans les frais d'inscription)

» LANGUE

Lëtzebuergesch

» LIEU

Domaine du Château
Bettange-sur-Mess

En partenariat avec :



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG